



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 2 juillet 2014 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil: MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DENIS HÉBERT, M. DANIEL KAESER, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Le directeur général adjoint et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Yvan Mireault, décédé le 5 juin 2014 à l'âge de 76 ans ;
- Monsieur André Beaudry, décédé le 13 juin dernier à l'âge de 74 ans ;
- Monsieur Donald Beaudoin, décédé le 19 juin à l'âge de 71 ans ;
- Madame Jeannette Deslauriers, née Lafrance, décédée le 20 juin 2014, à l'âge de 96 ans ;
- Monsieur Michel Décarie, décédé le 22 juin à l'âge de 67 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2014-07-387
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

- Par le report à une séance ultérieure de l'article 6 F) – Adoption du Règlement RV-1568 décrétant le retrait du caractère public du lot 5 515 728;
- Par le transfert aux articles 6 G) et 6 H) de la section « Adoption de règlements » des articles 8 E) « Premier Projet de règlement RV-1441-020 » et 8 F) « Projet de règlement RV-1447-007 ».

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur Blondeau

- Traverse piétonnière sécurisée à l'intersection de la rue Carpentier et du boulevard de la Grande-Allée;
- Demande au conseiller Mario Lavallée, si ce dernier maintient sa dissidence sur sa désignation à titre de membre du Comité de sécurité routière.

Monsieur Normand Desjardins

- Conformité de la construction d'une maison sur la rue Bériot;
- Lors de pluies abondantes, accumulation d'eau à l'intersection du chemin de la Rivière-Cachée et du boulevard de la Grande-Allée.

Monsieur Gilles Sauriol

- Réplique sur les allégations à son sujet lors de la séance de juin. Informe le conseil qu'il entend défendre sa réputation au cours des prochaines séances. Demande à la mairesse de faire preuve de positivisme pour un meilleur développement de la Ville.

RÉSOLUTION 2014-07-388

SÉANCE D'INFORMATION – RÈGLEMENT RV-1441-019

Madame la mairesse Marlene Cordato invite le conseiller, monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

RV-1441-019 : Premier Projet de Règlement RV-1441-019 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait aux boîtes de dons caritatifs.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1441-019, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

Aucune intervention n'est faite sur le sujet.

RÉSOLUTION 2014-07-389

SÉANCE D'INFORMATION – RÈGLEMENT RV-1442-002

Madame la mairesse Marlene Cordato invite le conseiller, monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

RV-1442-002 : Projet de Règlement RV-1442-002 modifiant le Règlement RV-1442 sur la construction en ce qui a trait aux normes externes applicables.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1442-002, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

Aucune intervention n'est faite sur le sujet.

**RÉSOLUTION 2014-07-390
AUDITION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 119,
CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – LOT 3 006 394 – ZONE C-2 110 –
DOSSIER 1405-DM-243**

Monsieur Denis Hébert, président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure visant la réduction de la marge avant minimale et de la distance entre l'allée d'accès pour l'immeuble situé au 119, chemin de la Grande-Allée, lot 3 006 394 du cadastre du Québec, dans la zone C-2 110;

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, une seule question est adressée au conseil;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, du 4 juin 2014 portant le numéro R-14-CU-2566;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accorder une dérogation mineure ayant pour effet :

- d'établir la marge avant minimale pour le bâtiment principal à 10,35 mètres alors que le Règlement RV-1441 sur le zonage prévoit 15 mètres pour cette zone;
- d'établir la distance entre l'allée d'accès et l'intersection à 2,7 mètres alors que le Règlement RV-1441 sur le zonage prévoit 9 mètres pour cette zone.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-391
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2014, tel que rédigé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-392
RÈGLEMENT RV-1355-2-7 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 juin 2014;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1355-2-7 modifiant le Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-393
RÈGLEMENT RV-1529-2 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 juin 2014;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1529-2 modifiant le mode de financement prévu au Règlement RV-1529 autorisant l'acquisition des lots 2 504 624, 2 504 625 et 2 769 590.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-394
RÈGLEMENT RV-1540-1 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 juin 2014;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1540-1 modifiant le mode de financement prévu au Règlement RV-1540 décrétant des travaux de réfection de rues pour l'année 2013 et leur financement par emprunt.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-395
RÈGLEMENT RV-1564 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 juin 2014;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1564 décrétant des travaux de pavage, bordures, trottoirs, éclairage et aménagements paysagers sur l'avenue Moïshe et le passage Olsen et leur financement par emprunt au montant de 1 661 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-396
RÈGLEMENT RV-1567 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 juin 2014;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1567 décrétant des travaux de pavage sur l'avenue Moïshe et le passage Olsen et leur financement par emprunt au montant de 201 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-397
RÈGLEMENT RV-1441-020 – PREMIER PROJET – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-020 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'ajout de la classe d'usage résidentielle multifamiliale dans la zone C-2 120 et par l'établissement de ses dispositions particulières.

Madame la conseillère Lyne Levert enregistre sa dissidence.

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2014-07-398
RÈGLEMENT RV-1447-007 – PROJET – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1447-007 modifiant les dispositions du règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ayant trait aux critères d'aménagement applicables à certains secteurs.

Madame la conseillère Lyne Levert enregistre sa dissidence.

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2014-07-399
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la greffière des certificats attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 25 juin 2014 pour le Règlement RV-1560 décrétant l'installation d'un bâtiment multifonctionnel à la pépinière municipale et son financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-400
RÈGLEMENT RV-1337-5 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1337-5 modifiant le Règlement RV-1337 décrétant un emprunt de 1 703 000 \$ pour les honoraires professionnels et l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de fondation de rue sur les rues Moïshe et Olsen (tronçon I), Places « A » et « B ».

**RÉSOLUTION 2014-07-401
RÈGLEMENT RV-1442-002 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du RV-1442-002 modifiant le Règlement RV-1442 sur la construction en ce qui a trait aux normes externes applicables.

**RÉSOLUTION 2014-07-402
RÈGLEMENT RV-1565 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1565 sur le Service de sécurité incendie.

**RÉSOLUTION 2014-07-403
RÈGLEMENT RV-1566 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1566 sur la prévention incendie.

RÉSOLUTION 2014-07-404
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 22 mai au 18 juin 2014, conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-405
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accuser réception du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 mai au 15 juin 2014 montrant un total des activités de 3 191 777,33 \$ comme suit :

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 084 879,15	
Activités financières d'investissement	466 248,80	
Total des chèques fournisseurs		2 551 127,95
Salaires – Dépenses	1 008 719,82	
Salaires - Déductions	(368 070,44)	
Total des salaires nets		640 649,38
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		3 191 777,33

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-406
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 13 juin 2014, révisée le 17 juin 2014, montrant un total de 268 134,21 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-407
EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement la somme de 12 000 \$ pour la mise à jour de l'interface de consultation en ligne de la bibliothèque, projet 10 701, remboursable sur une période de trois (3) ans.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-408
FERMETURE DE RÈGLEMENTS**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la fermeture des règlements apparaissant à la liste préparée par madame Lisette Dussault, assistante-trésorière, datée du 12 juin 2014 et dont le financement est complété.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-409
ANNULATION D'EMPRUNTS APPROUVÉS ET NON ÉMIS (E.A.N.E.)**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a entièrement réalisé l'objet des règlements indiqués à la liste ci-après, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU qu'il existe pour certains de ces règlements des soldes non contractés du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire qui ne peuvent être utilisés à d'autres fins;

ATTENDU que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier ces règlements d'emprunt identifiés au tableau ci-après pour ajuster le montant de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, d'approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE modifier les règlements identifiés ci-après de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » du tableau ci-après;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » du tableau ci-après;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » du tableau ci-après. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés ci-après.

<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i> <i>6</i> <i>7</i> <i>8</i> <i>9</i> <i>10</i> <i>11</i>				<i>11</i>		
N° du règlement	Titre	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Nouveau montant de la dépense (financements)				Promoteurs (fonds parcs)	Paiement comptant	Solde résiduaire à annuler (4 - 6)
				Total <i>(6 à 10)</i>	Nouveau montant de l'emprunt	Appropriation				
						Fonds général	Subventions			
RV-1456	Éclairage, pavage Ambroise-Lafortune IV Doris-Lussier I	1 037 000	1 037 000	464 600	464 600					572 400
RV-1533	Recours collectif Usine d'épuration	617 000	617 000	527 000	527 000					90 000
		1 654 000	1 654 000	991 600	991 600					662 400

D'informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés au tableau ci-haut ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » du tableau ci-haut.

DE demander au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire mentionnés au tableau ci-haut.

DE transmettre une copie certifiée conforme de la présente résolution au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-410
UTILISATION DES SOLDES DISPONIBLES**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'utilisation des soldes disponibles au montant de 239 321,15 \$ dégagés lors de la fermeture des règlements comme indiqués au rapport de madame Lisette Dussault, assistante-trésorière, du 12 juin 2014.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-411
INDICATEURS DE GESTION 2013**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du dépôt par le directeur général adjoint et trésorier des résultats des « Indicateurs de gestion » pour l'exercice financier 2013, datés du 27 mai 2014 et transmis selon l'article 17.6.1 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

**RÉSOLUTION 2014-07-412
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCLE DE VIRAGE SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE-CACHÉE – CONTRAT 2014-1373 – RÈGLEMENT RV-1562**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux de construction d'une boucle de virage sur le chemin de la Rivière-Cachée, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Pavage Jérômien inc. 358, rue Larry-Ball Saint-Jérôme (Québec) J5L 2P6	49 320,83 \$
Lavallée & Frères (1959) Itée 71, Rang de l'Équerre Ste-Rose, Laval (Québec) H7L 6A3	49 479,48 \$
Entreprise de pavage Dion inc. 20 855, chemin de la Côte Nord Boisbriand (Québec) J7E 4H5	51 240,91 \$
Asphalte Desjardins inc. 3030, rue Anderson Terrebonne (Québec) J6Y 1W1	54 436,46 \$
Charex inc. 14940, Louis-M.-Taillon Mirabel (Québec) J7N 2K4	55 900,00 \$

Les Entreprises G. Desjardins inc. 1625, boulevard Monseigneur-Langlois Valleyfield (Québec) J6S 1C2	56 432,61 \$
Desjardins Excavation inc. 75, rue Daoust St-Eustache (Québec) J7R 5B7	59 726,64 \$
Construction Axika inc. 1416, avenue de la Gare, bureau 1 Mascouche (Québec) J7K 2Z2	59 769,18 \$
Les Entrepreneurs Bucaro inc. 10441, Balzac Montréal-Nord (Québec) H1H 3L6	61 160,95 \$
Groupe Hexagone s.e.c. 4125, Autoroute des Laurentides Laval (Québec) H7L 5W5	63 991,07 \$
Construction Cyvex inc. 300, rue Longpré – bureau 310 Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3B9	64 473,38 \$
David Riddell Excavation/Transport 910, chemin du Village Morin-Heights (Québec) J0R 1H0	64 505,84 \$
Cusson-Morin Construction inc. 9061, boulevard St-Canut Mirabel (Québec) J7N 1P3	64 795,08 \$
G-Tek (3427951 Canada inc.) 180, boulevard Bellerose ouest Laval (Québec) H7L 6A2	137 832,03 \$

ATTENDU le rapport de la firme INGÉMAX inc. du 19 juin 2014 ainsi que l'état de vérification du Service juridique;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, en date du 17 juin 2014.

D'accepter l'offre de Pavage Jérômien inc., au montant de 49 320,83 \$ (toutes taxes incluses) pour les travaux de construction d'une boucle de virage sur le chemin de la Rivière-Cachée.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1562.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-413
 SOUMISSIONS – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARC LINÉAIRE
 LONGEANT LE BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE – CONTRAT
 2014-1375 – RÈGLEMENT RV-1551**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux d'aménagement du parc linéaire longeant le boulevard de la Grande-Allée, la Ville soumission a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Charex inc. 14940, Louis-M.-Taillon Mirabel (Québec) J7N 2K4	1 373 343,92 \$
Entreprise de pavage Dion inc. 20 855, chemin de la Côte Nord Boisbriand (Québec) J7E 4H5	1 409 955,67 \$
Construction Vert Dure inc. 106, rang Ste-Claire Ste-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0	1 460 015,22 \$
Aménagement Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.) 320, boulevard Pierre-Boursier Châteauguay (Québec) J6J 4Z2	1 547 262,80 \$
Lanco Aménagement inc. 1110, Place Verner Laval (Québec) H7E 4P2	1 700 722,85 \$

ATTENDU le rapport de la firme AECOM, du 26 juin 2014, du rapport de Me Lucie Mongeau, directrice du Service juridique, du 2 juillet 2014 ainsi que l'état de vérification du Service juridique;

En conséquence, il est :
 PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
 APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière adjointe, en date du 25 juin 2014.

D'accepter l'offre de Charex inc., au montant corrigé de 1 372 998,99 \$ (toutes taxes incluses) pour les travaux d'aménagement du parc linéaire longeant le boulevard de la Grande-Allée.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1551.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-414
SOUMISSIONS – CONCIERGERIE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DES
ESPACES COMMUNS DE L'ÉDIFICE – CONTRAT 2014-1397

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux de conciergerie de l'hôtel de ville et des espaces communs de l'édifice, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Vite Action inc. 783, avenue Jean-Duceppe Boisbriand (Québec) J7G 3K4	71 730,60 \$
Pla-Net inc. Services d'entretien d'édifices 1150, rue Delacroix Boisbriand (Québec) J7G 3E2	74 445,84 \$
Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	81 378,60 \$
9059-2221 Québec inc. Nettoyage Bien-Net 488, chemin de la Grande-Côte Boisbriand (Québec) J7G 3K7	85 541,40 \$

ATTENDU l'évaluation des offres et la recommandation de monsieur Martin Charest, directeur adjoint au Service des travaux publics et de l'état de vérification du Service juridique;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, en date du 17 juin 2014;

D'accepter l'offre de Vite Action inc., au montant de 71 730,60 \$ (toutes taxes incluses) pour les travaux de conciergerie de l'hôtel de ville et des espaces communs de l'édifice.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-415
LOGICIELS DE GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES – MISE À
JOUR

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la mise à jour de certains logiciels;

ATTENDU les dispositions de l'article 573.3, 6° de la Loi sur les cités et villes, autorisant la Ville à accorder un contrat sans recourir à la procédure d'appel d'offres lorsque l'objet de celui-ci la découle de l'utilisation d'un

progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la compatibilité avec des systèmes, progiciels ou logiciels existants;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accepter l'offre de Acceo au montant de 55 440,95 \$ toutes taxes comprises pour la mise à jour des logiciels suivants :

- gestion des ressources financières – grand-livre/contrôle budgétaire, comptes fournisseurs, comptabilité par projet, préparation budgétaire, immobilisations, service de la dette;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-416
ENTENTE D'UTILISATION D'UN TERRAIN VACANT ET EXONÉRATION
DE RESPONSABILITÉ**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une entente d'utilisation d'un terrain vacant situé dans le Faubourg Boisbriand et d'exonération de responsabilité avec Service de gestion CentreCorp dans le cadre d'une journée porte ouverte organisée par le Service de sécurité incendie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-417
SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE – TRAVAUX DE
RELOCALISATION DE LA CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL EXISTANTE,
SITUÉE EN SERVITUDE DES ADRESSES 3101-3111, 3121-3131 ET
3141-3151, AVENUE MOÏSHE - DOSSIER 1052 P-61**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer un protocole d'entente avec Matériaux de construction Swimko inc. dans le cadre des travaux de relocalisation de la conduite d'égout pluvial existante, située en servitude des adresses 3101-3111, 3121-3131 et 3141-3151, avenue Moïshe.

DE s'engager à prendre possession de la conduite d'égout pluvial du présent projet suite à l'exécution des travaux sous réserve que ceux-ci aient été inspectés et déclarés conformes en regard des normes et règlements en vigueur dans un certificat émis à cette fin par l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-418
AUTORISATION - TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU SERVICE
D'ÉGOUT PLUVIAL POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE
TOUR À BUREAU ET D'UN STATIONNEMENT SUR LES LOTS 5 251 660
À 5 251 662 ET 5 111 250 (RUE DORIS-LUSSIER)**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter l'autorisation accordée à la firme BSA Groupe Conseil à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) l'autorisation pour la réalisation des travaux de raccordement du service d'égout pluvial pour la construction d'une nouvelle tour à bureau et d'un stationnement sur les lots 5 251 660 à 5 251 662 et 5 111 250 du cadastre du Québec et ce, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

DE s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), lorsque les travaux seront terminés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité desdits travaux avec l'autorisation accordée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-419
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accorder un don et/ou subvention à organisme suivant, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 2 000 \$ à Éco-Nature (Parc de la Rivière-des-Mille-Îles) pour la course de canot du 14 juin 2014.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-420
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de mai 2014 montrant un total mensuel de 5 987 086 \$ et un cumulatif de 13 864 637 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-421
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE AU MUR – MON BISTRO – 4585, BOULEVARD DE LA
GRANDE-ALLÉE – ZONE C-2 453

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 juin 2014 portant le numéro R-14-CU-2561 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Mon Bistro » au 4585, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone C-2 453 et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation, description et coupe de l'enseigne, préparée par Enseignes Access, nommée « Mon Bistro – restaurant », datée du 14 avril 2014 et comportant 2 pages;
- Photographie du bâtiment.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-422
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE SUR POTEAU – CENTRE COMMERCIAL – 88-90, CHEMIN
DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 106

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 juin 2014 portant le numéro R-14-CU-2558 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet du centre commercial localisé au 88-90, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 106 et plus amplement détaillée à la description et simulation visuelle de l'enseigne sur poteau communautaire, préparée par Arts & Lettres inc., datée du 5 juin 2014.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-423
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES AU MUR ET SUR POTEAU – PIZZA NEWROZ – 3052,
CHEMIN DE LA RIVIÈRE-CACHÉE – ZONE C-2 430

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, du 4 juin 2014 portant le numéro R-14-CU-2559 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseignes au mur et sur poteau pour le projet « Pizza Newroz » au 3052, chemin de la Rivière-Cachée, dans la zone C-2 430 et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Détails et simulations visuelles des enseignes, préparés par Services de Communication Visuelle MG, révisés en date du 10 juin 2014 (2 pages);
- Photo d'ensemble du centre commercial.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-424
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION -
ENSEIGNES AU MUR ET SUR POTEAU – IFC CLIMATISATION INC. –
3062, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-CACHÉE – ZONE C-2 430

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 juin 2014, portant le numéro R-14-CU-2572 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « IFC Climatization inc. » au 3062, chemin de la Rivière-Cachée, dans la zone C-2 430 et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Détails et simulation visuelle de l'enseigne murale, préparés par Publicité Logik et révisés en date du 9 juin 2014;
- Détails et simulation visuelle de l'enseigne sur pylône, préparés par Publicité Logik et datés du 25 avril 2014;
- Photo d'ensemble du centre commercial.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-425
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE AU MUR – TRANSDEV QUÉBEC – 4243, RUE MARCEL-
LACASSE – ZONE I-2 454

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 juin 2014, portant le numéro R-14-CU-2560 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « Transdev Québec », au 4243, rue Marcel-Lacasse, dans la zone I-2 454 et plus amplement détaillée à la description et simulation visuelle de l'enseigne murale, préparées par Multilettrages+, datées du 21 mai 2014.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-426
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES MURALES – VERTIGO STEAKHOUSE + BAR - IMMODEV –
4550, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE – ZONE C-2 475-1

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, du 4 juin 2014 portant le numéro R-14-CU-2562 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation d'enseignes pour le projet « Vertigo Steakhouse + Bar » au 3305, avenue des Grandes Tourelles dans la zone C-3 406 et plus amplement détaillée à la description et simulation visuelle des enseignes murales, préparées par zone Enseignes, révisées en date du 9 juin 2014.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-427
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT –
189, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE P-3 225

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 juin 2014, portant le numéro R-14-CU-2564 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction pour l'agrandissement de la résidence unifamiliale implantée au 189, chemin de la Grande-Côte, dans la zone P-3 225, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation de la résidence, préparée par Créagine;
- Plans d'architecture, préparés par Architecture Jacques Goulet, projet Ajout d'étage résidence Dumas/Groulx;
- Élévation couleur du mur latéral gauche, préparée par Architecture Jacques Goulet;

- Certificat de localisation, préparé par Bernard Monette arpenteur-géomètre, daté du 5 octobre 2004, minute 521;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-428
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
134, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI – ZONE R-1 205**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 juin 2014, portant le numéro R-14-CU-2563 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction pour un bâtiment résidentiel unifamilial à être implanté au 134, chemin de l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Deux perspectives couleurs, avant et arrière;
- Plan d'implantation, préparé par Alain Thiffault, daté du 5 mai 2014, minute 31 163;
- Plan de construction, préparé par Benoit Larochelle, technologue, daté du 28 avril 2014 et comprenant les feuillets numéros 3a, 3b, 4a, 4b, 4c, 5, 7 et 8a;
- Plan de fondation hydrofuge et attestation de conformité préparé par M. Castonguay, ingénieur et daté du 12 mai 2014;
- Plan d'aménagement paysager préparé par Les Jardins de Babylone inc., daté de mai 2014;
- Description et échantillons des matériaux de revêtement extérieur;
- Photos des maisons voisines.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-429
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET
D'AMÉNAGEMENT D'ESPACE TAMPON – COUCHE-TARD – 119,
CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 110**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 juin 2014, portant le numéro R-14-CU-2565 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction et d'aménagement d'un espace tampon pour le projet « Couche-Tard » à être implanté au 119, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 110, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Plans d'architecture préparés par Luc M. Allard Architecte, datés du 18 juin 2014, numéro de dossier 2013-097 ;
- Simulations couleur du bâtiment, datées du 22 mai 2014 ;
- Plan d'implantation, préparé par Benoît Desroches, daté du 27 mai 2014;
- Plan d'aménagement paysager de l'espace tampon, préparé par Jean-Philippe Grou, daté du 12 juin 2014 ;
- Rapport de Linda Grenier, chef de division – Environnement et développement durable, pour l'aménagement de l'espace tampon, daté du 18 juin 2014 ;
- Panneau d'échantillon préparé par Luc M. Allard Architecte.

Adoptée

RÉSOLUTION 2014-07-430
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET
D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – DISTRICT 23 – PHASE 2 – 6485, RUE
DORIS-LUSSIER – ZONE I-2 481

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
 APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 juin 2014, portant le numéro R-14-CU-2568 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction et d'aménagement paysager pour un édifice à bureaux de 5 étages à être implanté au 6485, rue Doris-Lussier, dans la zone I-2 481 plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Une série de plans d'architecture incluant un projet d'implantation, préparés par, Éric Desjardins de DKA architectes, datés du 7 mai 2014, numéro de dossier : 13776, le tout comprenant les feuillets numérotés comme suit : A100, A101, A200 à A204, A300 à A304, A400, A500 (révisé 2014-05-30), A501 (révisé 2014-05-30), A600, A601, A700 à A705, A800, A900 et A901;
- Plan d'implantation avec calcul des stationnements, préparé par DKA, Architectes, daté du 23 mai 2014;
- Un plan d'implantation préparé par Alexandre Cusson, arpenteur-géomètre, daté du 17 avril 2014, minute 26 487;
- Un document de présentation couleur préparé par DKA Architectes, daté du 2 avril 2014 et portant le numéro de projet :ND-13776, et comprenant les feuilles A001 à A901;
- Échantillon des matériaux de revêtement extérieur.

Le conditionnel à l'enregistrement d'une servitude de passage pour le lien d'accès (2) entre District 23 et le restaurant Fogo.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-431
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
MODIFICATIONS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DU
STATIONNEMENT – RESTAURANT FOGO – 20820, CHEMIN DE LA
CÔTE NORD – ZONE I-2 481**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 juin 2014, portant le numéro R-14-CU-2567 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction comprenant le plan d'aménagement paysager et le plan du stationnement, pour le projet « Restaurant Fogo » à être implanté au 20820, chemin de la Côte Nord, dans la zone I-2 481 plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Plan d'implantation, préparé par DKA Architectes, daté du 23 mai 2014;
- Plan d'aménagement paysager, préparé par Centre Jardin Dion inc., daté du 27 mai 2014;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-432
APPROBATION D'UN PLAN DE LOTISSEMENT – CRÉATION DES LOTS
5 392 267 À 5 292 269, 5 327 155 (RUE), 5 397 711, 5 437 196 ET
5 504 808 À 5 504 811 - NOUVELLE RUE À PARTIR DU CHEMIN DE LA
CÔTE NORD –**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver le plan de lotissement comprenant une nouvelle rue à partir du chemin de la Côte Nord, pour le remplacement des lots 2 503 147, 4 501 894, 4 501 895 et 4 680 992 par la création des lots : 5 392 267 à 5 292 269, 5 327 155 (rue), 5 397 711, 5 437 196 et 5 504 808 à 5 504 811, tel qu'illustré au plan de lotissement préparé par Denis Deslauriers, arpenteur-géomètre, sous la minute 15369, daté du 22 avril 2013;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-433
CHANGEMENT D'ADRESSE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver la demande de changement d'adresse des propriétaires du 10 rue Marie-Rose pour le 5, rue Marie-Rose.

D'aviser les services d'utilités publiques.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2014-07-434
FAUCHAGE DE L'HERBE HAUTE (TERRAINS VACANTS OU
CONSTRUITS)**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, le Service de l'urbanisme à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains vacants ou construits, selon la liste préparée par madame Mélanie Rivest, technicienne, section Environnement et Développement durable, du 18 juin 2014.

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, madame la conseillère Lyne Levert informe le conseil et l'assemblée que sa fille fait partie de la liste des personnes qui reçoivent des émoluments de la Ville.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celle-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

**RÉSOLUTION 2014-07-435
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires pour le mois de juin 2014, tel que dressé en vertu du Règlement RV-1497.

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, madame la conseillère Lyne Levert informe le conseil et l'assemblée que sa fille fait partie de la liste des personnes qui reçoivent des émoluments de la Ville.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celle-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

**RÉSOLUTION 2014-07-436
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Marie-Ève Lamontagne	Commis aux loisirs au Service des loisirs à compter du 3 juillet 2014, le tout en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP et selon les statuts suivants : employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
Myriam Harvey Chloé Bruneault Sylvie Bastien Nathalie Naud	Préposées à la bibliothèque à compter du 3 juillet 2014, le tout en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP et selon les statuts suivants : employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
Marcelo Paez Francis Chevalier Simon Thériault Karine Levert Amyot Samuel Boutet	Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 3 juillet 2014, le tout en respect avec l'annexe D, article 2a) de la convention collective SCFP;
Mélissa Boivin	Adjointe administrative au Service du génie à compter du 3 juillet 2014, le tout en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP et selon les statuts suivants : employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Mission d'étude sur le transport en commun – relate les constatations faites au cours de cette mission organisée par l'Association québécoise de transport intermunicipal et municipal (AQTIM);
- Lancement le 30 juin dernier des Beaux lundis;
- Festival « Un air d'ici et d'ailleurs » du 7 au 10 juillet, au parc Claude-Jasmin;

- Nouveau parc de planche à roulettes au parc Jean-Jacques-Rousseau – Ouverture prévue pour le 17 juillet 2014;
- Prochaine séance du conseil, le 19 août prochain - Sera présidée par le maire suppléant Monsieur Daniel Kaeser.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Petit Théâtre du Nord - Invite les citoyens à assister à la pièce estivale « La peau de l'ours »;
- Explique sa dissidence aux points 6 G) et H) – Invite les citoyens à assister à la séance de consultation le 19 août prochain;
- Bon été.

Monsieur Érick Rémy, District DuGué

- Remercie les citoyens qui assistent à la séance;
- Chicane de voisins – Invite les citoyens à recourir au service de médiation des mesures alternatives – Service gratuit;
- Circuit d'art du Centre d'interprétation de la nature – Invite les citoyens à s'y rendre.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Invite les citoyens à consulter le site Internet de la Ville pour la programmation des activités ;
- Vente de garage – Ne pas disposer de tous les objets non vendus au dépôt de la paroisse, s'assurer que ces objets pourront être revendus ;
- Collecte des déchets excédentaires – Demande la collaboration de tous pour ne pas déposer ces déchets trop tôt dans les entrées près de la rue ;
- Bon été.

Monsieur Jonathan Thibault, District Dubois

- Tournoi de baseball mineur – remise de médailles;
- Vente de garage – 12 et 13 juillet;
- Poursuite des inspections du Service de la prévention incendie au cours de l'été;
- A été nommé membre du conseil des jeunes lors du congrès de l'Union des municipalités du Québec;
- Bon été.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents. Invite à consulter le site Internet de la Ville;
- Blainville en chansons du 22 juin dernier – Félicitations à Arielle Prud'homme, de Boisbriand, grande gagnante du concours;

- Petit Théâtre du Nord – Peau d’ours – Nouvelle création estivale du 20 juin au 24 août, du jeudi au samedi, à 20 h 30 au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville – Invite les citoyens à y assister;
- Gala Stellar de la Chambre de commerce et d’industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) - Personnalité de l’année 2014, Monsieur Pierre Gendron - Catégorie «Entreprise innovante», le lauréat est ScanMeg inc. (Boisbriand) - Catégorie «Jeune personnalité d’affaires», le lauréat est Vincent Déry, directeur général adjoint de Subaru Rive-Nord. (Boisbriand) - Mention spéciale «Coup de cœur du jury» a été décernée à Martin Caron, président du Groupe Lettra. (Boisbriand);
- Omnium de golf du parc du Domaine Vert – 9 juillet prochain au Club de golf Les Quatre Domaines – Les profits amassés durant cette journée sont réinvestis dans les infrastructures du Parc du Domaine-Vert;
- Vernissage de l’artiste boisbriannaise Dominique St-Jean, ce jeudi à compter de 17 h à la Maison du citoyen et place de la culture;
- Collecte spéciale des déchets excédentaires le 3 juillet prochain – Penser à donner une deuxième vie aux objets;
- Programmation estivale – Invite les citoyens à consulter l’Info Boisbriand et le site Internet de la Ville.
- Bon été;

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Félicitations aux gagnants lors du Gala Stellar;
- Offre d’emploi pour la session d’automne - Invite à consulter le site Internet de la Ville;
- Compétition de BMX, le 16 juillet au parc René-Lévesque;
- Championnat de tennis – du 31 juillet au 3 août aux parcs Charbonneau et René-Lévesque;
- Prudence envers les jeunes cyclistes;
- Dernier paiement de taxes le 4 août prochain;
- Bon été;

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Réponds à la question de Monsieur Blondeau du début de la séance et plus particulièrement sur la portée de sa dissidence;
- Fête Nationale du 23 juin – Record d’assistance;
- Mention de félicitations à monsieur Pierre Gendron nommé personnalité de l’année au Gala Stellar de la Chambre de Commerce;
- Les Beaux Lundis et Festival d’ici et d’ailleurs – Invite les citoyens à y assister;
- A assisté au tournoi de baseball Atome et Pee-wee cette fin de semaine – Invite à consulter la Revue Info Boisbriand pour la programmation des tournois et activités destinés aux jeunes;
- Bon été.

Madame Lori Doucet, District Dion

- Piscines du parc Pellerin et du parc du Domaine Vert – Ouvertes tous les jours;
- Heure du conte en pyjama à la bibliothèque - Dès le 2 juillet, un mercredi sur deux à compter du 18 h 45;
- Recommande d'hydrater les animaux en période de canicule;
- Bon été.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Prochaine séance le 19 août 2014;
- Bon été;

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Gilles Sauriol
Article 17

Monsieur Patrick Thifault
Articles 27 A) et 27 B)

RÉSOLUTION 2014-07-437 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE lever la séance à 20 h 56.

Adoptée
